

7190 - Nuire à sa belle épouse par le regard!

question

Ma question porte sur la nuisance par le regard. Quand un homme dit à sa femme qu'elle est belle, doit-il ajouter « **maa shaa Allah** » ou considérer la pronociation de cette formule comme une attitude extrémiste?

la réponse favorite

1. La nuisance du mauvais oeil est une réalité selon la parole du Messenger (bénédiction et salut soient sur lui) : « **Le mauvais oeil est une réalité; si quelque chose pouvait compétir avec le Destin et prendre le dessus sur lui ce serait le mauvais oeil.** » (rapporté par Mouslim, 2188 d'après un hadith d'Ibn Abbas. Voir également al-Boukhari, 5048 et Mouslim, 2187 d'après un hadith d'Abou Hourayra où le début du hadith est cité).

2. Le mauvais oeil provient dans la plupart des cas du regard d'un jaloux. A ce propos, Ibn al-Qayyim dit: « **Tout auteur d'un regard malfaisant est un jaloux. Pourtant tout jaloux n'est pas nécessairement porteur du mauvais regard...** » Plus loin, il poursuit: « Le regard nocif est motivé par l'admiration qu'un objet suscite chez une personne au point de provoquer une disposition psychologique maléfique qui utilise le regard comme véhicule pour atteindre la victime. Il se peut qu'on soit sa propre victime. Il est également possible que le mal soit involontaire, et se produit par reflexe. Ceci constitue la pire nuisance engendrée par l'espèce humaine. Nos collègues et d'autres juriconsultes soutiennent que toute personne connue pour sa capacité de produire de tels effets doit être emprisonnée par décision de l'imam (autorités publiques). Celui-ci doit alors assurer sa prise en charge vitale jusqu'à sa mort. Cet avis est certainement le plus juste. (Voir Zaad al-Maad, 4/167).

C'est à ce propos qu'un hadith dit: « **Je cherche protection dans les mots parfaits d'Allah contre tout démon, toute bête vénimeuse et tout oeil malfaisant .** »

(rapporté par al-Boukhari,3191 d'après Ibn Abbas).

3. Il est quasiment certain que le mauvais oeil peut être l'oeuvre d'un jaloux comme il peut résulter d'une simple admiration selon ce hadith: « **Quand l'un d'entre vous constate en sa propre personne ou dans ses biens ou ceux de son frère un état qui suscite son admiration,qu'il sollicite la bénédiction en sa faveur,car le mauvais oeil est réel.** » (rapporté par Ibn as-Sunni dans Amal al-yawm wa al-layla,p.168 et al-Hakim,4/216, et vérifié par al-Albani dans al-Kalim at-Tayyib,243).Ce hadith montre que l'auteur du mauvais regard peut atteindre sa propre personne ou ses biens (cas où l'on ne saurait parler de jalousie).Si l'admiration portée à sa propre personne peut se retourner contre lui-même,elle peut a fortiori l'être contre sa femme.

Ibn al-Qayyim dit: « **L'auteur du mauvais regard peut être sa propre victime.** » (Zaad al-Maad,4/167).

4. Un homme peut atteindre sa femme par un mauvais regard,même sans exprimer son admiration pour sa beauté et lui dire qu'elle est belle.(Pour éviter cela) il lui est recommandé de dire: « **Mon Seigneur, bénis-la.** »

Abou Oumamata ibn Sahl rapporte d'après son père que le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) sortit une fois en leur compagnie , histoire de se rendre à La Mecque.Arrivés à Sh'ib al-Khazzar,Sahl ibn Hounayf,homme d'une blancheur et d'une beauté physique remarquées, se mit à prendre un bain.Amir ibn Rabi'a,des Bani Ady ibn Kaab, qui s'aperçut de Sahl dans son bain,dit: « **Ce corps est plus beau que celui d'une adolescente toute blanche.** » Du coup, Sahl fut terrasé.On se rendit auprès du Messenger d'Allah et lui dit: que vas-tu faire pour Sahl? Par Allah,il ne lève plus la tête et n'est plus conscient?

- Avez-vous un suspect?

- Amir ibn Rabi'a l'a regardé...

Il convoqua Amir et lui dit d'un ton très dur: « **Pourquoi l'un de vous tue-t-il son frère? Si tu vois quelque chose d'admirable, pourquoi ne sollicites-tu pas la bénédiction divine pour l'objet de ton admiration?** » Ensuite, il lui dit: « **Vas prendre un bain.** » Il se lava le visage, les mains, les bras, les genoux, les extrémités des pieds et les parties couvertes par le pagne. Puis il recueillit l'eau coulant de son corps dans un récipient. Cette eau fut ensuite versée par un homme sur la tête et le dos de Sahl tout en faisant passer le récipient sur les parties mouillées du corps du malade. Sitôt l'opération terminée, Sahl se leva et rejoignit ses compagnons. » (Al-Mousnad, 3/486. Al-Haytham dit: les hommes d'Ahmad sont les rapporteurs du Sahih, Al-Madjma', 5/107).

5. Quand certaines personnes voient quelque chose d'admirable, elle disent: « **maa shaa Allah laa quwwata illa bi Allah** » se référant ainsi au verset de la sourate de la caverne et à un hadith. Quant au verset, il s'agit de la parole du Très Haut: « **En entrant dans ton jardin, que ne dis-tu: "Telle est la volonté (et la grâce) d'Allah! Il n'y a de puissance que par Allah".** » (Coran, 18:39) il ne constitue aucune preuve à ce propos, car il n'y a aucun rapport entre ce sujet et la jalousie, Allah n'ayant détruit le jardin en question qu'à cause de la mécréance et la rébellion de leur propriétaire.

Quant au hadith, Anas ibn Malick rapporte que le Messager d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) a dit: « Quiconque voit une chose admirable et dit: « **maa shaa Allah laa quwwata illa bi Allah** » échappe au mauvais oeil. » Ce hadith est très faible.

Al-Haytham dit: il a été rapporté par al-Bazzaz d'après Abou Bakr al-Houdhali qui est très faible. (Voir Madjma' az-Zawaïd, 5/21).

Allah le sait mieux.